FORMATION

Quelles sont les responsabilités qui incombent aux opérateurs des compléments alimentaires et comment anticiper les contrôles des autorités ?

La journée du mardi 13 octobre 2026

Cette formation permet de se former ou valider ses acquis dans le domaine des compléments alimentaires. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour mieux appréhender les contraintes mais aussi les opportunités pour mettre sur le marché un produit conforme à la réglementation.

(Le mardi 13 Octobre de 9h00-12h00 et 14h00-17h00 - Déjeuner inclus pour les participants en présentiel)

Lieu	**À distance**
Date	**La journée du mardi 13 octobre 2026. À distance ou en présentiel à Angers.**
Heure	**9h00-12h00 et 14h00-17h00**
Animateurs	**Virginie DUBIN :** Responsable du pôle Règlementaire - Compléments et Denrées alimentaires **Maître Flavien MEUNIER : Avocat associé au Cabinet LEXCAP.**
Prix / Participant	**805€HT soit 966€TTC**

OBJECTIFS

- Valider ses acquis règlementaires
- Appréhender les contraintes
- Etude de cas concrets
- Questions/Réponses - Echanges sur le sujet

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou de commercialisation de compléments alimentaires (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing).

PRÉREQUIS

- Aucun

INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à renvoyer à
contact@pharmanager-development.com

PHARMANAGER development

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connexion des participants

Présentations et tour de table des attentes/objectifs individuels

I. Focus sur les exigences applicables aux opérateurs

A. Quelles sont vos obligations en tant qu'industriel de la chaîne alimentaire ?

- Etude HACCP
- Traçabilité
- Procédure de retrait/rappel de lot
- Nutrivigilance / Gestion des alertes

B. Documents à tenir à disposition des autorités

- Dossiers techniques et Annexes
- Contrats/Cahier des charges
- Déclaration

C. Exemples de contrôle des autorités

=> Quiz, exercices : valider ses acquis

II. II. Les contrôles de l'administration

A. Anticiper et vivre le contrôle

- Mesures préparatoires en vue du contrôle
- Connaitre ses droits et obligations pendant le contrôle : les agents de contrôle, leurs pouvoirs

B. Donner suite au contrôle

- Faire face aux mesures de police : injonction, sanction administrative, contentieux
- Faire face au risque pénal

=> Échanges et débats sur le sujet

FORMATION

Quelles sont les responsabilités qui incombent aux opérateurs des compléments alimentaires et comment anticiper les contrôles des autorités ?

La journée du mardi 13 octobre 2026. À distance ou en présentiel à Angers.

MOYENS PÉDAGOGIQUES , MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation (Powerpoint) sera présenté en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique. **Evaluation des acquis à compléter en fin de formation , Attestation de suivi de formation.**

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part. Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO (Opérateur de Compétence). Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.

Pour vos demandes de prises en charge par votre OPCO, Pharmanager Development possède un numéro de déclaration d'activité : 5249 03216 49.

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

Nom de la société : _____

Nom du signataire : _____

N° TVA Intracommunautaire : _____

Responsable Formation de la société (e-mail obligatoire) : _____

(A défaut : Personne signataire de la convention de formation)

À distance ☐ **En présentiel** ☐

PARTICIPANTS

NOM : .....
PRÉNOM : .....
Fonction : .....
e-mail : .....

NOM : .....
PRÉNOM : .....
Fonction : .....
e-mail : .....

NOM : .....
PRÉNOM : .....
Fonction : .....
e-mail : .....

Attentes et objectifs individuels : .....
.....
.....
.....

TOTAL : **€ HT**

NOM ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ À FACTURER :

Date : *Signature :*